

Journée d'étude

# Ethique et informatique

mardi 1<sup>er</sup> juin 2010  
Bourgoin-Jallieu

Bulletin d'inscription  
à renvoyer avant le 7 mai 2010  
au Conseil général de l'Isère  
Direction du développement social  
BP 1096

38022 Grenoble cedex 1

Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Organisme : .....  
.....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Tél. : .....

8 h 45 Café - accueil des participants

9 h 15 Ouverture de la journée

❖ Introduction

❖ **Loi informatique et libertés, rôle de la CNIL**

*Julien Le Clainche, Docteur en droit, ingénieur expert à l'INRIA de Grenoble.*

❖ **Le point de vue d'un correspondant informatique et libertés**

*Nadia Pinard, Correspondante informatique et libertés, Conseil général de la Drôme.*

❖ Questions papiers et pause

❖ Réponses aux questions et débat

**12 h Repas libre**

❖ Témoignages de professionnels

❖ **Ethique, déontologie et droit**

*Michelle Jolly, Présidente de Tribunal administratif et de Cour administrative d'appel Honoraire, Présidente du comité éthique et déontologie du Conseil général de l'Isère.*

❖ **Ethique et partage de l'information en travail social**

*François Roche, ancien directeur de l'IRTS de Clermont-Ferrand, membre du CSTS.*

❖ Réponses aux questions et débat

❖ Synthèse

L'informatisation croissante des données personnelles dans le secteur social interroge l'ensemble des travailleurs sociaux et médico-sociaux.

La collecte d'information vise l'amélioration de la gestion, la rationalisation des procédures, le pilotage des politiques sociales. Elle peut également donner lieu à des dérives pour la liberté des personnes et pour l'exercice professionnel.

L'utilisation des différents systèmes d'information impose donc d'apporter des garanties aux usagers concernant leurs données personnelles et de réaffirmer le sens et les valeurs fondamentales du travail social.

Dans la continuité de la journée d'étude du 30 mars 2009 sur le thème « intervention sociale et partage d'informations », nous vous invitons à faire le point sur les dispositions concernant la loi informatique et liberté et ses applications pratiques.

Des professionnels viendront témoigner de leur expérience et de leur questionnement.

Nous tenterons d'approfondir notre réflexion éthique pour mieux appréhender l'inévitable évolution de l'informatisation des services sociaux, dans un souci de conduire une action sociale plus efficace au bénéfice de l'utilisateur et dans le respect de sa volonté.

# Entrée gratuite

## Nombre de places limité

**Bulletin d'inscription obligatoire**  
à renvoyer avant le 7 mai 2010 :

- ❖ pour les agents du Conseil général sous couvert du chef de service.
- ❖ pour les professionnels hors Conseil général de l'Isère : retour groupé pour chaque institution.

## Organisation pratique

Sur l'autoroute A43 prendre la sortie 8 et suivre les indications Hôtel de Ville.

La maison du Conseil général de la Porte des Alpes est proche de la Mairie de Bourgoin-Jallieu.

Les possibilités de stationnement gratuit à proximité immédiate sont limitées. Nous vous suggérons dans la mesure du possible d'organiser votre déplacement sur Bourgoin-Jallieu en utilisant le co-voiturage.

Pour le repas de midi, il est possible de se rendre à pied dans différents restaurants.



**Conseil général de l'Isère**

Direction du Développement Social  
BP 1096

38022 Grenoble cedex1

**Contacts :**

[g.vanbervliet@cg38.fr](mailto:g.vanbervliet@cg38.fr)

[c.serve@cg38.fr](mailto:c.serve@cg38.fr)

Coordination de l'action  
sociale en Isère

Journée d'étude

# Éthique & informatique

Mardi 1<sup>er</sup> juin 2010

Salle de conférence  
Maison du Conseil général  
de la Porte des Alpes  
18 avenue Frédéric Dard  
**Bourgoin-Jallieu**

